

Suite aux violentes intempéries survenues dans notre département du samedi 19 au mardi 22 novembre dernier, François CALVET, Sénateur des Pyrénées-Orientales a saisi François FILLON, Premier Ministre et Claude GUEANT, ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales.

En effet, suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues et au regard du nombre considérable de dégâts qu'ont subi plusieurs communes, François CALVET a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cette démarche a pour but d'apporter une aide adaptée aux communes ayant d'ores et déjà déposées en Préfecture un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle telles que, Saint-André, Sorède, Banyuls, Cerbère et Pia.

D'autres dossiers sont en cours et les services de la Préfecture effectuent un recensement des dégâts.

Malgré la qualité des secours et l'aide des communes au travers de leur maire, on sait déjà que l'étendue des dégâts augure d'un bilan financier très lourd.